

## REUNION DU 9 NOVEMBRE 2023

### **Présents :**

Messieurs HAMET Bruno, GAVART Michael et ETIENNE Frédéric et Mesdames MELO Valérie et JACQUES Amanda

### **Ordre du jour :**

- . Nouvel accord d'intéressement 2023-2026**
- . Plan de formation 2023**
- . Plan de formation prévisionnel 2024**
- . Questions diverses**

Après lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 8 septembre 2023, Monsieur GAVART passe à l'ordre du jour.



### **1/ Nouvel accord d'intéressement 2023-2023**

L'accord d'intéressement n°8 pour la période du 1/7/2020 au 30/06/2023 est arrivé à échéance. Il est nécessaire de négocier un nouvel accord pour la prochaine période triennale. Le Directeur et les membres du CSE s'entendent pour repartir sur la même trame que le dernier accord. Ils négocient une hausse du plafond global d'intéressement de 3%, ce qui permet de faire passer celui-ci de 38 600 € à 39 800 €. Tous les autres articles de l'accord précédent sont repris à l'identique.

### **2/ Plan de formation 2023**

A ce jour, pour l'année 2023, le plan de formation est établi de manière définitive. 15 formations différentes ont été réalisées ou sont prévues pour 15 salariés différents. 9 formations sont dites « réglementaires » et les 6 autres sont « choisies ». Cela représente un total de 290,50 h de formation pour un coût total pédagogique de 10 218 € (hors salaires).

### **3/ Plan de formation prévisionnel 2024**

A ce jour, seules les formations dites réglementaires figurent dans le plan de formation 2024. 6 sessions de formation différentes sont prévues pour 13 salariés différents. Le coût pédagogique n'est pas encore connu, aucun devis n'ayant encore été demandé.

#### **4/ Questions diverses**

- Cartes cadeaux de fin d'année : Après en avoir débattu plusieurs fois, notamment par rapport aux possibilités offertes par la plateforme TEMPEOS, le Directeur et les membres du CSE s'entendent sur la reconduction des cartes cadeaux de fin d'année en conservant le montant de 430 € par personne (base pour un temps plein présent sur toute l'année 2023).
- Réunion de fin d'année : la réunion de fin d'année aura lieu le vendredi 8 décembre 2023 à 16h30. Elle sera suivie d'un repas du personnel au restaurant l'Atelier à ETOGES.
- Voyage pour le départ en retraite de Bruno : le Conseil d'Administration est d'accord pour le principe d'un voyage et le Directeur pense qu'il faudrait envisager une sortie spectacle + restaurant à PARIS ou EPERNAY/REIMS. Des devis vont être demandés à la société COLLARD qui organise aussi ce type de sortie avec transport.
- Vêtements de travail : M. ETIENNE souhaite maintenir la solution d'achats des vêtements au magasin CSGV de SEZANNE. Les achats pourront se faire dès la semaine prochaine puisqu'en fin d'année le magasin dispose de plus de stock et de choix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

**Le Directeur,**

**Le Membre Titulaire,**

**Le Membre Suppléant,**